



Assemblée

Distr. générale
10 août 2022
Français
Original : anglais

Vingt-septième session

Kingston, 1-4 août 2022

Déclaration du Président de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins sur les travaux de l'Assemblée à sa vingt-septième session

1. La vingt-septième session de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins s'est tenue du 1^{er} au 4 août 2022 (191^e-196^e séances), au Knutsford Court Hotel, à Kingston, le Jamaica Conference Centre étant fermé pour cause de rénovation.

I. Adoption de l'ordre du jour

2. À sa 191^e séance, le 1^{er} août 2022, l'Assemblée a examiné l'ordre du jour provisoire de sa vingt-septième session¹. La délégation du Chili a proposé d'y inscrire une question supplémentaire².

3. À sa 195^e réunion, le 3 août, l'Assemblée a adopté l'ordre du jour de sa vingt-septième session³.

II. Élection à la présidence et à la vice-présidence de l'Assemblée

4. À sa 191^e séance, sur désignation du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, le Représentant permanent des Fidji auprès de l'ONU, Satyendra Prasad, a été élu Président de l'Assemblée pour la vingt-septième session. Les représentants du Ghana (Groupe des États africains), du Mexique (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et de la Norvège (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États) ont été élus vice-présidents de l'Assemblée pour la vingt-septième session.

5. Toujours à la 191^e séance, le Président a nommé président par intérim Olav Myklebust, de Norvège (Vice-Président), pour qu'il le remplace en son absence pendant les séances de la vingt-septième session.

¹ Voir [ISBA/27/A/L.1](#).

² Voir [ISBA/27/A/9](#).

³ Voir [ISBA/27/A/1](#).



III. Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs et rapport de la Commission

6. À sa 192^e séance, le 2 août 2022, l'Assemblée a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs les États suivants : Afrique du Sud, Bahamas, Inde, Italie, Lesotho, Pays-Bas, Philippines et Trinité-et-Tobago.

7. La Commission de vérification des pouvoirs s'est réunie le 3 août et a élu Amanda Fraser (Trinité-et-Tobago) à sa présidence. Elle a examiné les pouvoirs des représentantes et des représentants participant à la vingt-septième session.

8. À la 195^e séance, le 3 août, la Présidente de la Commission a présenté le rapport de cette dernière⁴, que l'Assemblée a approuvé dans la foulée⁵.

IV. Demandes d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée

9. À la 191^e séance, l'Assemblée a examiné et approuvé cinq demandes d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée, conformément à l'article 82, paragraphe 1 e), du Règlement intérieur de l'Assemblée et aux directives régissant l'octroi du statut d'observateur aux organisations non gouvernementales auprès de l'Autorité internationale des fonds marins⁶, qui avaient été introduites par les organisations suivantes : Interamerican Association for Environmental Defense⁷, Ocean Foundation⁸, Cluster maritime français⁹, Oceans North¹⁰ et World Organization of Dredging Associations¹¹.

V. Déclaration du Président du Conseil sur les travaux menés par le Conseil pendant la vingt-septième session

10. À la 191^e séance de l'Assemblée, le Président du Conseil, Tomasz Abramowski (Pologne), a rendu compte oralement des travaux menés par le Conseil au cours de la première partie de la vingt-septième session, tenue du 21 mars au 1^{er} avril 2022¹², et de la deuxième partie, tenue du 18 au 29 juillet 2022¹³. L'Assemblée en a pris note et a indiqué que la troisième partie de la vingt-septième session du Conseil se tiendrait du 31 octobre au 11 novembre 2022.

VI. Rapport du Secrétaire général

11. À la 192^e séance de l'Assemblée, le Secrétaire général a présenté à celle-ci son rapport en application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention des Nations

⁴ Voir [ISBA/27/A/12](#).

⁵ Voir [ISBA/27/A/13](#).

⁶ [ISBA/25/A/16](#), annexe.

⁷ Voir [ISBA/27/A/INF/1](#).

⁸ Voir [ISBA/27/A/INF/2](#).

⁹ Voir [ISBA/27/A/INF/3](#).

¹⁰ Voir [ISBA/27/A/INF/4](#).

¹¹ Voir [ISBA/27/A/INF/5](#).

¹² Voir [ISBA/27/C/21](#).

¹³ Voir [ISBA/27/C/21/Add.1](#).

Unies sur le droit de la mer. Il a axé son exposé sur les documents officiels pertinents de l'Assemblée¹⁴ et sur la publication intitulée *Veiller à la gestion durable et responsable des grands fonds marins et de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité tout entière*¹⁵. Au titre du même point de l'ordre du jour, le Secrétaire général a également fait rapport sur l'application du plan d'action de l'Autorité à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable¹⁶.

12. À ses 192^e et 193^e séances, le 2 août 2022, l'Assemblée a tenu un débat général sur le rapport annuel du Secrétaire général. Un groupe régional et 38 membres de l'Autorité, ainsi que neuf observateurs, ont fait des déclarations.

13. Les délégations ont remercié le Gouvernement jamaïcain de son hospitalité, de sa résolution à rendre possible une réunion et des efforts déployés à cet effet. De nombreuses délégations ont également appelé à ce que le secrétariat et le Gouvernement jamaïcain poursuivent leurs discussions et leur coopération pour faire en sorte que l'Autorité puisse à nouveau tenir ses réunions au Jamaica Conference Centre à l'avenir.

14. Les délégations ont remercié le Secrétaire général de son rapport exhaustif et se sont félicitées du nouveau format de présentation, qui donnait un clair aperçu des travaux de l'Autorité, ainsi que de l'éventail d'activités menées pour faire progresser les grandes orientations énoncées dans le plan stratégique et le plan d'action de haut niveau de l'Autorité pour 2019-2023. La grande majorité des délégations ont salué les efforts et les travaux que la Commission juridique et technique, la Commission des finances et le secrétariat ont entrepris en 2022 pour faire avancer leurs programmes de travail respectifs.

15. De nombreuses délégations se sont félicitées des principales réalisations accomplies dans l'exécution du plan stratégique et du plan d'action de haut niveau pour 2019-2023, y compris des progrès importants réalisés pour faire avancer les grandes orientations et les actions et produits de haut niveau connexes. Des délégations ont salué la contribution de l'Autorité à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mise en lumière dans un rapport indépendant publié en 2021, et noté avec satisfaction que les travaux actuels de l'Autorité concourent à la réalisation de 12 des 17 objectifs de développement durable¹⁷.

16. Des délégations ont salué la contribution de l'Autorité à plusieurs processus mondiaux et, en particulier, à la Conférence des Nations Unies sur les océans, tenue à Lisbonne, à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, au forum politique de haut niveau de 2022 sur le développement durable et à l'organisation d'une manifestation de haut niveau consacrée à la promotion de la coopération internationale et régionale en faveur du développement durable de l'économie bleue des pays les moins développés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, à l'organisation de la série de webinaires intitulée « Deep-DiplomaSea » ainsi qu'à la conférence sur la question des femmes dans le cadre du droit de la mer, prévue en septembre 2022. À cet égard, la plupart des délégations se sont également félicitées des efforts entrepris par l'Autorité pour promouvoir l'égalité des genres et

¹⁴ Voir ISBA/27/A/2 et ISBA/27/A/2/Add.1.

¹⁵ Consultable à l'adresse suivante : <http://bit.ly/ISA-AR-2022>.

¹⁶ Voir ISBA/27/A/4.

¹⁷ Disponible à l'adresse https://isa.org.jm/files/files/documents/ISA_Contribution_to_the_SDGs_2021.pdf.

l'autonomisation des femmes, en particulier des femmes scientifiques originaires d'États en développement, dans le domaine de la recherche scientifique marine, ce qui a encouragé le secrétariat à poursuivre son action en la matière.

17. Plusieurs délégations ont exhorté les membres en retard dans le paiement de leur contribution obligatoire au budget d'administration de l'Autorité à s'en acquitter dès que possible. Certaines délégations ont informé l'Assemblée qu'elles avaient versé des contributions aux fonds de contributions volontaires administrés par l'Autorité. À cet égard, des délégations ont également souligné qu'il importait de financer la recherche scientifique et ont salué la création du fonds de partenariat de l'Autorité internationale des fonds marins. Plusieurs délégations ont invité les membres, les observateurs et les autres parties prenantes à contribuer au fonds de contributions volontaires.

18. En ce qui concerne le cadre réglementaire régissant les activités d'exploitation dans la Zone¹⁸, plusieurs délégations ont souligné que l'objectif premier du projet de règlement relatif à l'exploitation était la protection efficace du milieu marin et que des plans régionaux de gestion de l'environnement devaient être arrêtés avant le début de toute activité minière dans la région concernée. À cet égard, plusieurs délégations se sont félicitées des progrès réalisés par la Commission juridique et technique dans l'élaboration des plans régionaux de gestion de l'environnement pour de nouveaux secteurs, notamment la partie nord de la dorsale médio-atlantique. Des délégations ont souligné que le régime de paiement et le mécanisme de partage des avantages étaient essentiels en ce qu'ils donnaient effet au principe du patrimoine mondial de l'humanité. Certaines ont également fait part de leurs préoccupations quant aux effets néfastes que les activités d'exploitation menées dans la Zone pourraient avoir sur les pays en développement dont l'économie reposait sur l'exploitation minière terrestre.

19. De nombreuses délégations ont souligné l'importance de la mise en fonctionnement de l'Entreprise et invité le Conseil à poursuivre les travaux à cet égard à sa session suivante, précisant que le Groupe des États d'Afrique comptait présenter un projet de résolution en ce sens. Plusieurs délégations ont également déclaré souhaiter que la Commission de planification économique soit mise en fonctionnement avant l'approbation du premier plan de travail relatif à l'exploitation.

20. Les délégations ont été nombreuses à se réjouir des progrès accomplis dans l'application d'une approche programmatique du développement des capacités des États en développement, et notamment de la nomination de points focaux à cette fin et de l'offre de formation émanant des contractants et des webinaires nationaux ou régionaux de formation organisés par le secrétariat. Les délégations ont félicité Kirsty McQuaid, d'Afrique du Sud, qui était présente à la séance pour recevoir le troisième prix du Secrétaire général pour l'excellence dans la recherche sur les grands fonds marins. De nombreuses délégations ont salué le projet Africa Deep Seabed Resources et se sont félicitées de l'atelier que l'Autorité prévoyait de tenir en octobre 2022 à Abuja en collaboration avec le Gouvernement nigérian.

21. Nombreuses ont été les délégations à se réjouir de l'approbation, par le Conseil, du mémorandum d'accord conclu entre l'Autorité et l'Union africaine¹⁹. Plusieurs délégations ont également salué les multiples alliances et partenariats stratégiques conclus avec des organisations sous-régionales, régionales et mondiales et demandé que davantage de partenariats soient créés. Par ailleurs, des délégations se sont félicitées des travaux entrepris pour mettre au point la plateforme d'apprentissage en

¹⁸ Voir [ISBA/27/A/10](#) et [ISBA/ST/SGB/2022/1](#).

¹⁹ [ISBA/27/C/29](#).

ligne de l'Autorité, Deep Dive, destinée à renforcer les capacités et les compétences des jeunes professionnels et spécialistes.

22. De nombreuses délégations ont également salué les efforts accomplis par le secrétariat pour promouvoir et encourager la recherche scientifique marine dans la Zone et se sont félicitées de sa participation à plusieurs projets de recherche scientifique internationaux. Elles l'ont encouragé à coopérer davantage avec les autres organisations internationales, les contractants et les parties prenantes. En outre, nombreuses ont été les délégations à saluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités de recherche stratégique énoncées dans le plan d'action de l'Autorité à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable et à proposer leur soutien aux différentes initiatives poursuivies par le secrétariat, notamment l'Initiative pour la connaissance durable des fonds marins (Sustainable Seabed Knowledge Initiative), qui a pour objet de faire progresser la compréhension scientifique des écosystèmes des grands fonds marins dans la Zone.

23. Beaucoup de délégations se sont réjouies que le secrétariat participe à la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Elles ont souligné qu'il importait de veiller à la conformité de cet instrument à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et à l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 (Accord de 1994) et à l'harmonisation, à la complémentarité et à la cohérence de celui-ci et du projet de règlement relatif à l'exploitation des ressources minérales dans la Zone, par la coordination et la coopération.

24. L'Assemblée a pris note du rapport annuel du Secrétaire général. L'Assemblée a également pris note du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du plan d'action de l'Autorité internationale des fonds marins à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des priorités stratégiques en matière de recherche définies dans le Plan d'action pour la recherche scientifique marine et encouragé tous les membres de l'Autorité, les autres États, les organisations internationales concernées, les établissements universitaires, les instituts scientifiques et techniques, les organisations philanthropiques, les entreprises et les particuliers à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action²⁰.

VII. Rapport de la Commission des finances et adoption du budget de l'Autorité

25. Lors de sa 194^e séance, le 3 août 2022, l'Assemblée a examiné le rapport de la Commission des finances²¹. À la même séance, compte tenu des recommandations formulées par le Conseil dans sa décision concernant les questions financières et budgétaires²², ainsi que des recommandations pertinentes de la Commission²³,

²⁰ Voir [ISBA/27/A/4](#), par. 43.

²¹ Voir [ISBA/27/A/8-ISBA/27/C/36](#) et [ISBA/27/A/3/Add.1/Rev.1-ISBA/27/C/22/Add.1/Rev.1](#).

²² [ISBA/27/C/40](#).

²³ [ISBA/27/A/8-ISBA/27/C/36](#), par. 36.

l'Assemblée a adopté une décision concernant les questions financières et budgétaires²⁴.

VIII. Élection des membres de la Commission des finances, conformément aux dispositions de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982

26. À sa 195^e séance, l'Assemblée a élu membres de la Commission des finances de l'Autorité, pour un mandat de cinq ans commençant le 1^{er} janvier 2023 et prenant fin le 31 décembre 2027, les personnes suivantes :

Ainomuhisha, Medard (Ouganda)
Akubor, Anastasia Francilia (Nauru)
Alam, Khurshed (Bangladesh)
Benninghofen, Jens (Allemagne)
Bhat, Kajal (Inde)
Fan Kejun (Chine)
Shoko Fujimoto (Japon)
Hilton, Christopher (Royaume-Uni)
Kavina, Pavel (Tchéquie)
Korbieh, Solomon (Ghana)
Litvinov, Sergey (Fédération de Russie)
Ortolland, Didier (France)
Pádua, Thiago Poggio (Brésil)
Walton, Viola (Jamaïque)
Wong, Kenneth (Canada)

IX. Élection destinée à pourvoir les sièges devenus vacants au Conseil, conformément au paragraphe 3 de l'article 161 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

27. À la 196^e séance, le 4 août 2022, l'Assemblée a élu 18 membres au Conseil pour un mandat allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026, sous réserve des modalités de roulement convenues²⁵.

X. Hommage à la mémoire de Nii Allotey Odunton

28. À la 191^e séance de l'Assemblée, le Secrétaire général a rendu hommage à la mémoire de Nii Allotey Odunton, deuxième Secrétaire général de l'Autorité, décédé le 13 février 2022. L'Assemblée a observé une minute de silence en hommage à la mémoire de M. Odunton. Plusieurs délégations ont également prononcé des déclarations à la mémoire de M. Odunton.

²⁴ ISBA/27/A/10.

²⁵ Voir ISBA/27/A/14.

XI. Questions diverses

29. À sa 194^e réunion, l'Assemblée a examiné la stratégie de renforcement des capacités de l'Autorité²⁶ et adopté une décision relative à l'application d'une approche programmatique au développement des capacités²⁷.

30. Lors de ses 195^e et 196^e séances, l'Assemblée a examiné un documenté présenté par la Belgique concernant des propositions d'amendements à apporter à l'article 82 du Règlement intérieur²⁸. Il a été convenu que l'Assemblée reviendrait sur cette question le cas échéant.

31. Plusieurs délégations et observateurs ont fait des déclarations concernant l'interprétation et l'application du paragraphe 15, section 1 de l'annexe à l'Accord de 1994.

XII. Célébration du quarantième anniversaire de l'adoption et de l'ouverture à la signature de la Convention

32. À la demande du Gouvernement jamaïcain, pays hôte, une manifestation spéciale a été organisée l'après-midi du 1^{er} août 2022 pour commémorer le quarantième anniversaire de l'adoption et de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La Ministre jamaïcaine des affaires étrangères et du commerce extérieur, Kamina Johnson Smith, a fait une déclaration. Deux groupes régionaux, 24 délégations et trois observateurs ont également fait des déclarations. Les délégations ont félicité le Gouvernement et le peuple jamaïcains à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance de leur pays.

XIII. Dates de la prochaine session de l'Assemblée

33. La vingt-huitième session de l'Assemblée se tiendra du 24 au 28 juillet 2023. Ce sera au tour du Groupe des États d'Afrique de proposer un(e) candidat(e) à la présidence de l'Assemblée à sa vingt-huitième session.

²⁶ Voir [ISBA/27/A/5](#).

²⁷ Voir [ISBA/27/A/11](#).

²⁸ Voir [ISBA/27/A/6](#).